

BETTERAVES:

Stade des betteraves : toutes les parcelles sont à 100% de couverture.

Maladies du feuillage : Evolution de la cercosporiose et faible présence de rouilles.

MAÏS :

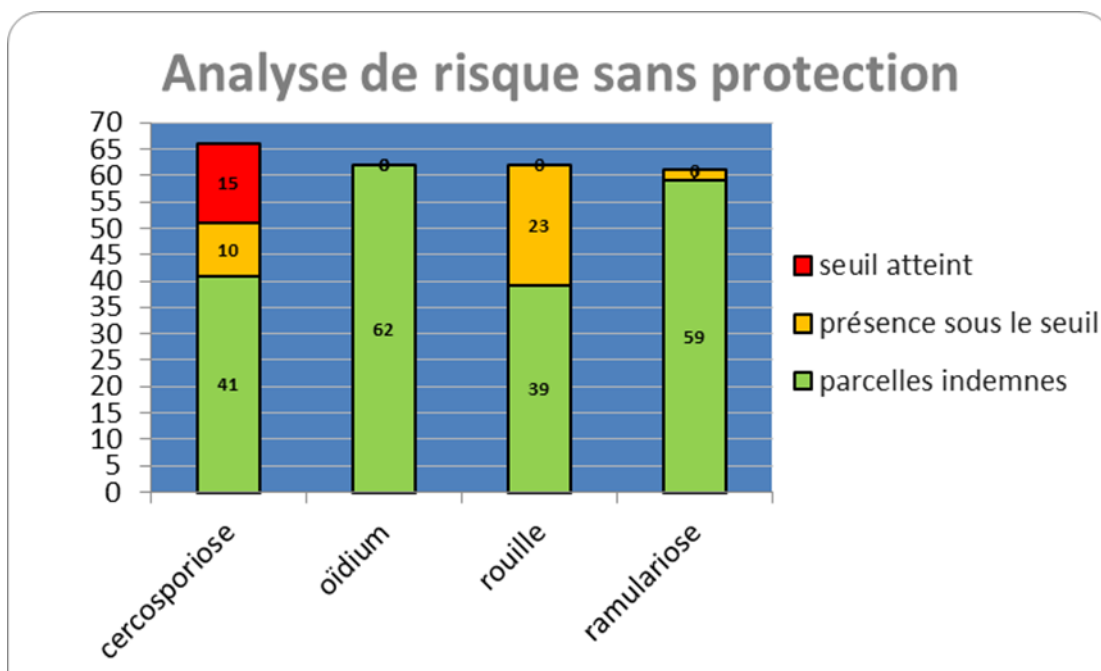
Vol de pyrale toujours en cours.

BETTERAVES

70 parcelles observées cette semaine.

MALADIES FOLIAIRES

Situation des maladies foliaires de la semaine:



Cette semaine, 15 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque pour la cercosporiose.

Les premières pustules de rouille sont présentes sur 23 parcelles du réseau sans atteindre le seuil indicatif de risque.

À ce jour, la situation des maladies foliaires est très différente d'une parcelle à l'autre, l'observation est indispensable avant toutes prises de décisions.



Pustule de rouille
(photo ITB)



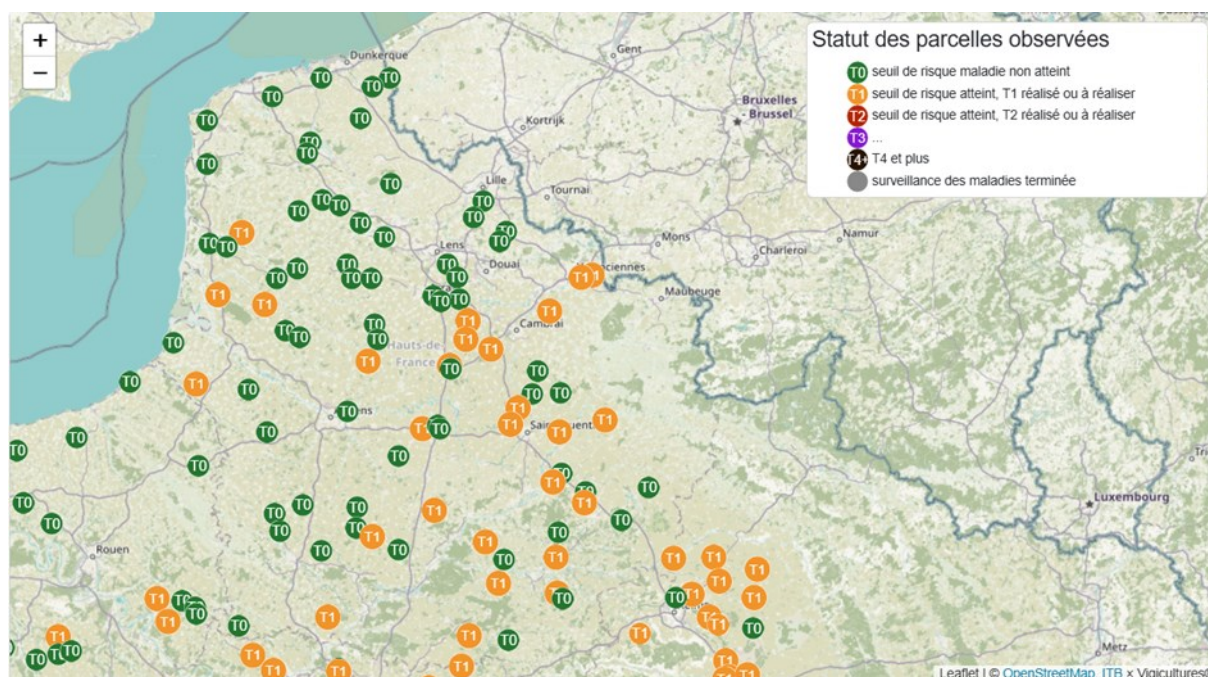
Tâche de cercosporiose
(photo ITB)

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100 km »

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB. Lien : <http://alerte.itbfr.org/maladies/>



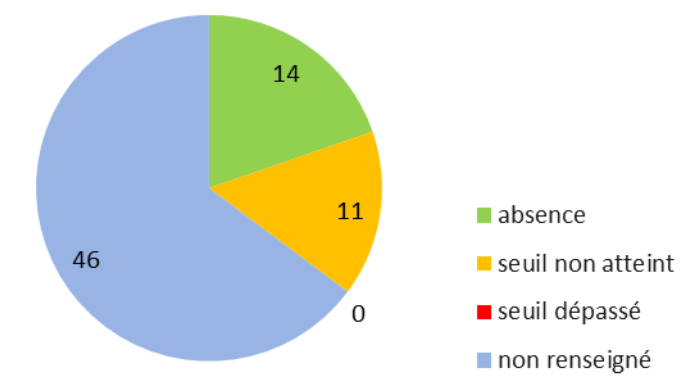
BIOAGRESSEURS

Pégomyies :

Cette semaine, la présence de pégomyies est en baisse. Elle est signalée sur 11 parcelles sans atteindre **seuil indicatif de risque de 50 % des plantes avec la présence d'asticots**, à partir de la couverture du sol.



Pégomyies- % de plantes avec galeries

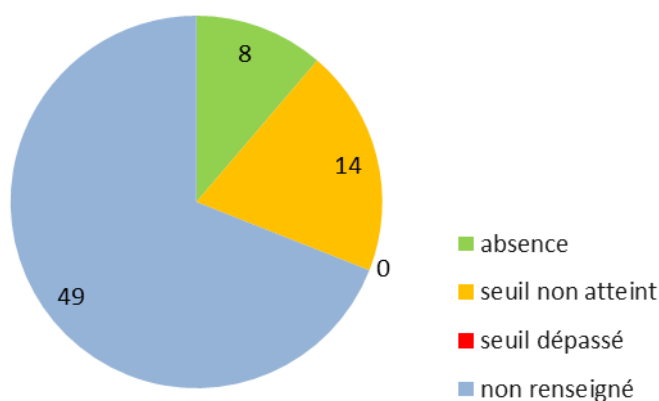


Noctuelles défoliatrices

La présence de chenilles de noctuelles défoliatrices est observée dans 14 parcelles du réseau, aucune parcelle n'a atteint **le seuil de nuisibilité de 50 % de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes**. Le nombre de parcelle observée est en régression cette semaine.



Noctuelles défoliatrices – Nombre de parcelles avec % de dégâts, chenilles et déjections.



Noctuelle défoliatrice
(photo ITB)

Jaunisse :

Les premiers symptômes de jaunisse apparaissent (en faible proportion) sur quelques parcelles de la région. Attention de ne pas confondre avec des dégâts de punaise.



Dégâts de punaise
(photo ITB)



Dégâts de jaunisse
(photo ITB)

MAÏS

18 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 10 feuilles à floraison femelle.

Suivi du vol de la pyrale :

Le vol se poursuit. Dans le réseau, 30 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- ☞ 8 pièges sont indemnes de capture.
- ☞ 17 pièges ont capturé entre 1 et 10 pyrales.
- ☞ 5 pièges sont à plus de 10 pyrales.

Commune	Code Postal	Nombre papillon pyrale piégé				
		Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28
BEUVARDES	02130			8	15	5
BOURGUIGNON-SOUS-COUCY	02300		1	0	0	6
MONDREPUIS	02500				16	6
HERGNIES	59199				10	13
ROUVIGNIES*	59220			0		3
MARLY	59770				3	10
BEAUVAIS	60000			10	1	13
FORMERIE *	60220		0	0	2	3
PARNES	60240	3	1	1	3	0
ERNEMONT-BOUTAVENT *	60380		0	2	8	3
MORVILLERS*	60380				11	1
BARBERY	60810		8	0	4	0
MAREUIL-SUR-OURCQ	60890		14	4	14	2
PERNES-LÈS-BOULOGNE*	62126				16	0
PERNES-LÈS-BOULOGNE	62126			13	18	31
SORRUS	62170				0	14
CRÉMAREST	62240		0	0	0	1
CAUCHY-À-LA-TOUR	62260				5	1
FREVENT *	62270		0	2	0	1
FAUQUEMBERGUES*	62560			1	4	2
DRUCAT	80132				5	8
YONVAL	80132			3	6	2
CAMBRON *	80132		0	2	9	0
NAOURS	80260			0	1	0
NAOURS *	80260		0	3	4	0
BOVES *	80440		0	0	0	0
COTTENCHY	80440	0	4	2	1	19
AULT *	80460		0	0	0	0
SAISSEVAL	80540			28	15	3
HORNOY-LE-BOURG *	80640		0	5	3	1

(* : Participation du réseau de piégeage de l'application Arc® farm intelligence)

Suivi des pontes :

De nouvelles pontes sont signalées cette semaine dans l'Oise.

Commune	code Postal	Fréquence des Pontes		
		Totale	Nouvelles pontes	Pontes écloses
BEAUVAIS	60000	2%	2%	
BEUVARDES	02130	2%		2%
PARNES	60240	0%		
MONDREPUIS	02500	0%		
CRÉMAREST	62240	0%		
COTTENCHY	80440	0%		



Ponte de pyrale « fraîche » sur feuille de maïs
(archives: P Lepoutre, SRAL Hauts de France)

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Les pyrales déposent leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une ooplaque est comprise entre 5 et 10 mm.

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclore	Ponte parasitée par trichogrammes

Source : BSV Franche Comté

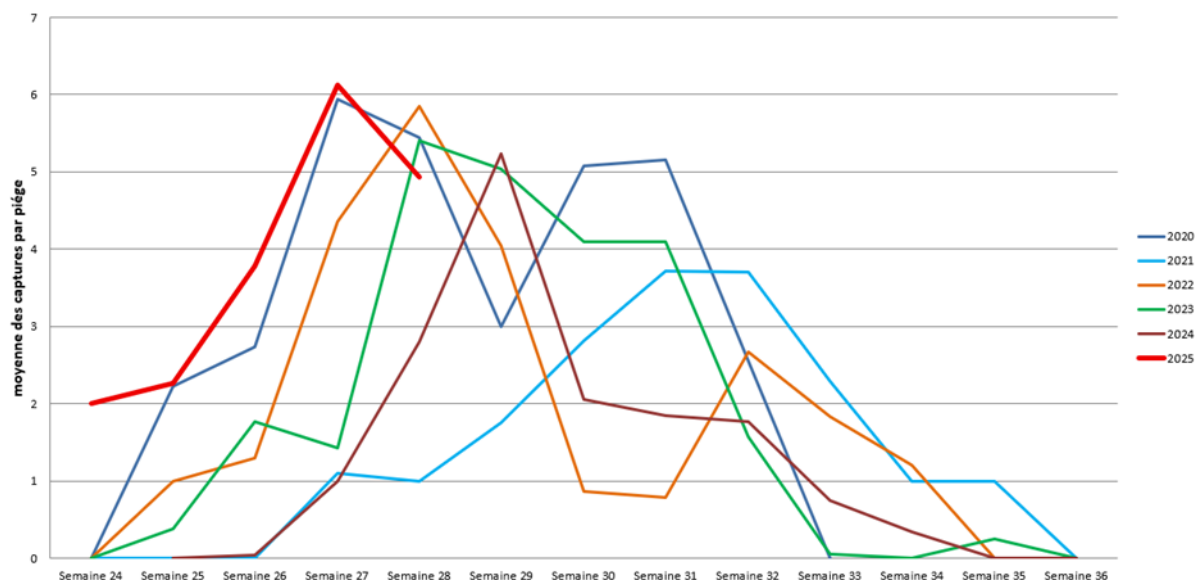
L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Evaluation du risque :



Comme le montre le graphique pluriannuel, le pic de vol semble être atteint. Les températures élevées en ce début d'été ont entraîné une apparition plus précoce des papillons de pyrale que les années précédentes (comparable à 2020).

Nombre moyen de capture de papillon de pyrale par piège sur les Hauts-de-France



Le risque larvaire débute. La période d'éclosion des larves est en cours.

Il est important d'observer les pontes de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse" dans votre parcelle.

Sur les parcelles non protégées avec des trichogrammes : la période optimale en lutte conventionnelle est le stade "chenille baladeuse", à condition que le seuil indicatif de risque de 10% des pieds porteurs de ponte soit dépassé. Il faut également prendre en compte la préservation de la faune auxiliaire prédatrice des pucerons (coccinelles, syrphes et chrysopes), largement présente cette année.

Il n'existe pas de lutte curative après la pénétration de la chenille dans la tige.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2025** dans les BSV Grandes Cultures n° 20 du 03 juin 2025.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alène, N. Létraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protégés : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debevernia, F. Courtois - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alène, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPA, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Béz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemme, IREO de Fiescourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 80, Jourdain, KWS, Le Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Meisnes, Nord Mépée, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Sapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekan, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Gerache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

